

l'importance de cet élément en tant que source de sécurité financière. Au Canada, nous possédons des renseignements assez incomplets au sujet des avoirs en actions de l'ensemble de la population et aucune enquête n'a été menée depuis la fin des années 50. Cependant, il est possible de se faire une idée générale de l'orientation prise par cette source de revenu en étudiant la situation, du point de vue des disponibilités, de la population âgée en 1955 et en 1958.

Tableau 9.—Répartition en pourcentage des familles non rurales dont le chef est âgé de 65 ans et plus, selon l'actif liquide, au printemps de 1955 et de 1958

Actif liquide	1955		1958	
	Toutes les familles dont le chef a 65 ans et plus		Toutes les familles dont le chef a 65 ans et plus	
	Gamme des revenus	Revenus inférieurs à \$3,000	Gamme des revenus	Revenus inférieurs à \$3,000
Sans actif.....	23.3	32.1	21.9	30.7
Moins de \$250.....	12.5	12.9	9.5	10.6
\$ 250- 499.....	7.8	8.3	4.9	5.1
500- 999.....	7.5	5.7	11.0	10.0
1,000-1,999.....	12.6	13.5	13.1	11.7
2,000-4,999.....	17.4	14.2	17.4	18.1
5,000-9,999.....	7.5	6.2	11.3	8.4
10,000.....	11.4	7.0	11.0	5.4
Total.....	100.0	100.0	100.0	100.0

SOURCE: Les revenus, l'actif liquide et l'état de la dette des familles non rurales au Canada, publications de 1955 (13-508) et de 1958 (13-514) du Bureau fédéral de la statistique.

Il semble bien évident que la proportion de «familles dont les membres sont âgés» et possédant un actif liquide inférieur à \$500 ait diminué de 1955 à 1958. Toutefois, il faudrait vérifier l'état de l'actif liquide des personnes âgées dans le contexte d'une étude d'ensemble de leurs biens en général. Il se peut que de telles données existent, tout au moins dans le cas des requérants qui ont obtenu l'assistance-vieillesse au Canada.

Nous avons souligné combien il fallait user de précaution dans les mesures tendant à grouper les données relatives à un groupe aussi hétérogène que celui des vieilles personnes au Canada. Quoi qu'il en soit, il serait peut-être utile, tout en tenant compte du fait signalé ci-dessus, de soumettre quelques chiffres, ne serait-ce que pour déterminer d'une manière assez générale quelques ordres de grandeur.

Pour les familles dont le chef était âgé de 65 ans et plus, le revenu moyen était, en 1961, de l'ordre de \$4,047 par an et le revenu médian était d'environ \$2,831. Dans le cas des personnes appartenant à ce groupe d'âge, mais ne faisant pas partie d'une famille, le revenu moyen était de \$1,458 par an et le revenu médian était de \$829 (et quelquefois moins)¹⁰.

¹⁰ Bureau fédéral de la statistique, mémoire présenté au Comité spécial du Sénat sur la gérontologie, fascicule n° 18 du compte rendu (22 octobre 1964), p. 1381 (voir note au bas de la page 1360).